



CGT SPIP 17 - Bedenac :

POUR LA RECONNAISSANCE du Travail d'Accompagnement Socio Educatif effectué au sein des SPIP.

Le 18 février 2022, le gouvernement annonçait une revalorisation de 183 euros, à compter d'avril 2022 « aux personnels sous statut de la Fonction Publique exerçant des métiers de la filière socio-éducative ».

A tous les personnels ? Pour l'instant non...

Il aura fallu que la CGT interpelle la DAP pour que l'attribution de ce Complément Indemnitaire de Traitement soit envisagée pour nos professions... Et pour l'heure un arbitrage sur son attribution par Matignon est toujours en attente nous concernant...

Il est pourtant évident au regard des missions du SPIP établies par les lois et règlements, mais également des missions statutaires des personnels qui composent nos services que l'Accompagnement Socio Educatif est au cœur de nos métiers !

Le CD de Bedenac en est un exemple criant : Travail sur le maintien des liens familiaux, sur l'accès aux droits, sur la préparation à la sortie avec un public vieillissant pour lequel l'accès aux droits sociaux et à des établissements spécialisés est indispensable.

Les actes professionnels posés par l'ensemble des agents des SPIP et leurs missions démontrent qu'ils relèvent bien de la filière socio-éducative.

Les agents syndiqués et non syndiqués du SPIP 17, RA Bédenac, se sont réunis en assemblée générale le 5 avril et ont décidé à l'unanimité des actions suivantes :

Journée SPIP mort le jeudi 7 avril 2022 avec les modalités suivantes :

- **Boycott des entretiens sauf dans le cadre de la permanence et en cas d'urgence**
 - **Pas de validation de rapport sur APPI.**
 - **Pas de réponse mail sauf urgence.**
- **Pas de réponse aux appels téléphonique en dehors de la permanence de service.**
 - **Interpellation des parlementaires de Charente Maritime sur la situation.**

NOUS EXIGEONS :

- **La pleine reconnaissance des personnels des SPIP à la filière socio-éducative et que le complément de traitement indiciaire de 183 euros leur soit accordé.**
- **L'interruption, pour nos personnels administratifs, de la scandaleuse minoration de l'IFSE (prime qui est au sein de l'AP inférieure de 50% à celle perçue par les PA exerçant dans les autres administrations du ministère de la justice).**

Bedenac, le 07/04/2022

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com

<http://www.cgtspip.org/>